

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le jeudi, 1<sup>er</sup> septembre 2022  
18h30 à 20h29**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Également présents :	Susie Benoit	Directrice des Finances
	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution: 2022-095-ST**  
**Proposé par** Yolan Thomas  
**Appuyé par** Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Route des papillons », 4.2 « Fermeture du palais de justice de Tracadie », 4.3 « Absence du directeur général », 4.4 « Pont de Haut Rivière du Portage », 4.5 « CSRPA » et 5.1 « Article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### **3. POINTS DE DISCUSSION**

#### **3.1 Achat d'un logiciel pour le département des Finances.**

Pour information.

La directrice du département des Finances présente aux membres du conseil un mémorandum concernant une offre de service du consultant e6 International Inc. pour l'implantation d'un nouveau système comptable pour le fond général intitulé « XERO » d'un montant maximum de 39 000 \$. Le greffier informe également les membres du conseil des procédures de la politique sur les appels d'offres et les achats. Ce dossier sera présenté à la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre.

#### **3.2 Routes.**

Pour information.

Le maire fait une mise en situation du présent dossier. L'administration présente un mémorandum concernant le dossier des routes provinciales qui ont été transférées à la municipalité par un décret provincial en 2020. L'administration municipale informe les membres du conseil que suite à l'analyse de plusieurs scénarios qui ont été présentés au conseil dans les derniers mois, plusieurs variables restent encore inconnues, entre autres le montant de péréquation que pourrait possiblement recevoir la municipalité ainsi que les montants du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (anciennement le fonds de la taxe sur l'essence fédéral). Étant dans l'incertitude pour l'avenir et les scénarios démontrant une augmentation majeure de taxe pour la gestion des routes, l'administration municipale recommande de retourner les routes à la province du N.-B.

Un membre du conseil demande ce qui va arriver pour le déneigement des routes privées. Les membres du conseil sont informés que les citoyens des routes privées n'ont jamais été informés par la province que celle-ci ne fera plus le déneigement de leurs routes privées comme indiqué dans une lettre reçue par la municipalité le 22 octobre 2021.

#### **3.3 Rue Pascal.**

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale informe les membres du conseil que le ministère des Transports et de l'Infrastructure ne pourra pas faire cette année le recouvrement de la rue Pascal et recommande d'abroger la résolution à cet effet. L'administration prévoit reviser ce dossier cet automne. L'administration prévoit faire des réparations cette année sur la rue Pascal. Après discussion, les membres du conseil demandent que soit abrogée cette résolution.

## 4. AUTRES

### 4.1 Route des papillons.

Pour information et suivi.

Les membres du conseil discutent de l'emplacement où serait aménagé le papillon de la municipalité pour la Route des papillons de la municipalité. Des membres du conseil demandent que soit affiché sur le compte Facebook de la municipalité que la municipalité envisage l'aménagement d'un papillon de type monarque. L'administration doit aussi vérifier comment se fait le choix de l'artiste pour peindre ledit papillon et de voir à trois (3) prix.

**Résolution: 2022-096-ST**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Réaldine Robichaud

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'aménager le papillon pour la municipalité dans le cadre du projet de la Route des papillons sur le gazon situé du côté gauche de la bibliothèque municipale.

IL EST ÉGALEMENT donné comme directive à l'administration municipale de choisir un artiste de la municipalité pour faire la peinture dudit papillon.

**ADOPTÉE**

### 4.2 Fermeture du palais de justice de Tracadie.

Pour recommandation au conseil.

Les membres du conseil discute d'une demande d'aide financière de la part du Forum des maires d'un montant de 5 000 \$ pour la contestation judiciaire sur la décision du gouvernement provincial de fermer les palais de justice de Tracadie et de Caraquet. Un membre du conseil propose que la municipalité accorde une aide financière de 5 000 \$ à condition que les douze autres municipalités contribuent pour un total de 5 000 \$ étant donné que leurs populations seront aussi touchées par ces fermetures.

**Résolution: 2022-097-ST**

**Proposé par** Joanne Doiron

**Appuyé par** Guy Basque

QU'il soit recommandé que la municipalité accorde une aide de 5 000 \$ au Forum des maires pour la poursuite contre la province à condition que les douze autres municipalités contribuent à une aide financière additionnelle de 5 000 \$.

**ADOPTÉE**

#### **4.3 Absence du directeur général.**

Pour information.

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il sera absent pour deux (2) semaines et que c'est la directrice des Finances qui va le remplacer durant son absence.

#### **4.4 Pont de Haut Rivière du Portage.**

Pour information et suivi.

Les membres du conseil sont informés qu'il y aura le 2 septembre prochain une rencontre entre les divers intervenants concernant le dossier pour le remplacement du pont de Haut Rivière du Portage. Des membres du conseil demandent d'avoir un résumé de cette rencontre. Les membres du conseil sont aussi informés que la municipalité a demandé à Roy Consultants de voir à certaines options.

#### **4.5 CSRPA.**

Pour information.

Une conseillère informe les membres du conseil qu'un entrepreneur l'a informé que cela va très bien avec la CSRPA pour ses projets et ses permis.

### **5. DOSSIERS À HUIS CLOS**

**Résolution : 2022-098-ST**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Yolán Thomas

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

#### **5.1 Article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

**ADOPTÉE**

**Résolution : 2022-100-ST**  
**Proposé par** Yolán Thomas  
**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

**6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 20h29 approximativement.

---

Joey Thibodeau, greffier municipal